

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris – 27 janvier 2016

**2^{ème} année consécutive de hausse de la mortalité routière en France :
L'association Prévention Routière s'alarme**

Bernard Cazeneuve, dans une interview accordée au Parisien, annonce une augmentation de 2,4 % de la mortalité routière en 2015, soit 3 464 personnes tuées. L'année 2015 constitue donc la 2^{ème} année consécutive de hausse de la mortalité routière en France, un évènement inédit depuis 1980. Cette mauvaise nouvelle suscite une forte inquiétude pour l'association Prévention Routière.

S'il est difficile d'expliquer précisément la hausse du nombre d'accidents mortels en l'absence de données détaillées, il est certain que la hausse des vitesses moyennes constatée en 2014 s'est poursuivie en 2015, preuve que le comportement des usagers de la route se relâche.

Si le contrôle-sanction automatisé a prouvé son efficacité ces dernières années pour lutter contre les vitesses excessives et inadaptées, son action a été progressivement fragilisée par le développement de certaines pratiques (non-dénonciation des salariés infractionnistes, trafic de points, signalement communautaire des radars et des présences des forces de l'ordre...) qui visent à contourner le système et à accentuer le sentiment d'impunité d'une partie des conducteurs.

Parmi les exemples de signaux négatifs, les avertisseurs de radars devenus illégaux en 2011, reprennent du terrain. En effet, depuis, de nombreuses applications accessibles sur smartphones et objets connectés ainsi que certaines communautés de réseaux sociaux ont largement fidélisé des millions d'usagers de la route dans le but, parfois unique, de déjouer les contrôles routiers.

Notre association appelle l'ensemble des acteurs, usagers comme pouvoirs publics, à se remobiliser pour lutter efficacement contre l'insécurité routière. Elle demande ainsi que l'égalité de tous les citoyens devant la loi soit rétablie et renforcée grâce à la mise en œuvre des mesures annoncées en 2015, ainsi que l'application effective de la loi visant à interdire toutes sortes d'avertisseurs communautaires de radars et de forces de l'ordre.

Contact presse :

Sophy Sainten-Bourguignon
Tel : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25
E-mail : s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



AssoPreventionRoutiere



@Preventionrout



user/preventionroutiere75